Décision 15-DCC-135 du 07 octobre 2015

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Bio Alfras (groupe Biomnis) par la société Eurofins

Posted on: 02 novembre 2015 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Eurofins
Dispositif(s)	Autorisation
Sens de la décision	rejet Information rendue disponible le 04 septembre 2015
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Biomnis

Lire

le texte intégral de la décision
254.18 Ko